



Conseil interparlementaire mixte

Joint Interparliamentary Council

Procès-verbal

Réunion n° 181

Le 11 mars 2020

Le Comité interparlementaire mixte se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 11 h 45, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de M. Bruce Stanton, député.

Représentants du Sénat : L'honorable Donald Plett, l'honorable Dennis Dawson et l'honorable Ratna Omidvar.

Représentants de la Chambre des communes : L'honorable Wayne Easter, John Brassard, Lindsay Mathyssen, l'honorable David McGuinty, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, et Marilène Gill, députés.

Présents :

De la Direction des affaires internationales et interparlementaires : Jodi Turner, greffière principale intérimaire, Échanges parlementaires et protocole; Patrice Martin, greffier principal adjoint, Associations parlementaires; Mariane Beaudin, greffière principale adjointe, Associations parlementaires, Conférences et logistique; Jubilee Jackson, greffière principale adjointe, Associations parlementaires, Conférences et logistique.

Du Sénat : Richard Denis, greffier du Sénat et greffier des Parlements intérimaire et dirigeant principal des Services législatifs; Vanessa Bastos, dirigeante principale des ressources humaines intérimaire.

De la Chambre des communes : Charles Robert, greffier de la Chambre des communes; Pierre Parent, dirigeant principal des ressources humaines; Eric Janse, greffier adjoint, Direction des comités et Services législatifs.

De la Bibliothèque du Parlement : Marcus Pistor, directeur principal, Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales; Laura Barnett, chef, Section des droits de la personne, de l'immigration et des réfugiés; Alexandre Gauthier, chef, Ressources, énergie et transport.

1. COVID-19 :

Il est résolu que -- Que les coprésidents écrivent aux présidents de toutes les associations bilatérales et multilatérales pour les informer que, pour faire face à l'écllosion du COVID-19, ce Conseil ordonne un moratoire sur tous les voyages internationaux soutenus par les Affaires internationales et interparlementaires jusqu'au 6 mai 2020; ordonne à toutes les associations d'annuler ou de reporter toute mission actuellement prévue au cours de cette période et de communiquer leurs décisions au Comité de la Régie interne, des budgets et de l'administration du Sénat et au Bureau de la Régie interne de la Chambre des communes.

À 12 h 25, la séance du Conseil est levée jusqu'à la prochaine convocation des vice-présidents.

Patrice Martin
Greffier intérimaire